Procès Christine Tasin : le sergent Tubiana et la nunuche de la Licra pathétiques

écrit par Christine Tasin | 7 décembre 2017

C'était cet après-midi le procès en appel de ma condamnation pour avoir crié « islam assassin « après la mort des deux policiers de Magnanville en juin 2016/

Pour mémoire, le procès en première instance avait eu lieu en mars dernier :
http://resistancerepublicaine.com/2017/03/02/islam-assassin-jai-assiste-hier-a-un-proces-completement-surrealiste/
http://resistancerepublicaine.com/2017/03/01/islam-assassin-la-justice-socialiste-ose-demander-3-mois-de-prison-contre-christine-tasin/
http://resistancerepublicaine.com/2017/03/30/islam-assassin-le-tribunal-a-utilise-le-coran-contre-christine-tasin-condamnee-a-payer-5500-euros/

Ce fut globalement un après-midi d'immersion dans « *vol au-dessus d'un nid de coucous* » mais nous y reviendrons. Il est juste question ici de raconter, afin qu'elle passe à la postérité, l'attitude de deux grands fossoyeurs de la liberté d'expression, ayant le privilège de traîner au tribunal qui ne pense pas comme eux.

Toujours aimable, le beau sergent Garcia, incapable de parler sans aboyer. Mais si c'est sa nature profonde, qu'y faire ?

Et la nunuche de la Licra, je crois bien (petite incertitude car je ne suis pas physionomiste) que c »était celle qui, au procès de Pierre en mars, se plaignait que nos spectateurs soient bien élevés et ne lui crachent pas à la figure.

http://resistancerepublicaine.com/2017/03/23/proces-de-pierre-cassen-lavocate-de-la-licra-regrette-quon-ne-lui-ait-pas-crache-a-la-figure/

Ambiance…

J'étais là pour un discours prononcé en juin 2016… eh bien vous me croirez si vous voulez, ils n'ont pas une seconde parlé du discours qui était examiné cet après-midi !

Leurs plaidoiries ont été consacrée, pour le sergent Garcia de la LDH à des attaques ad hominem : il a évoqué ma relation avec Pierre, Riposte laïque, les démêlés de Pierre avec la justice à propos de l'association Riposte laïque suisse, un de mes anciens procès et la condamnation afférente… et s'est proprement ridiculisé en prétendant, sans rire, que le Coran n'était que fantasmagories comme la Bible… et que j'étais une ignorante qui n'y connaissais rien, prenant pour argent comptant wikipedia !

Tout ça d'un seul souffle, sans qu'à un moment quelconque le Président du Tribunal ne l'interrompe pour lui demander de revenir au sujet… Ambiance…

Quant à sa copine bredouillante, stressée, crachant les mots les uns après les autres, elle s'est confondue en explications sur l'importance de la Licra, sur la mauvaise réputation (tu parles, Charles) que la Licra aurait sur les réseaux sociaux (infondée, bien entendu), sur l'argent que la Licra veut m'extorquer, jurant que cet argent serait indispensable à la lutte contre le racisme (pourquoi donc les mauvais élèves au fond de la salle étaient-ils morts de rire ?), qu'il servirait à l'indispensable formation des élèves dans les établissements. Glups. C'est beaucoup moins drôle, parce que

ce sont nos gosses et qu'elle se vante de les décerveler… La Licra dans les écoles, et il y a des chefs d'établissement complices de cette horreur ! Je n'ai pas compris pourquoi aller porter la parole des traîtres dans les établissements scolaires était onéreux, mais je n'ai pas dû bien écouter, elle était inintéressante au possible et en plus j'étais en train de préparer ma dernière prise de parole, la seule qui soit complètement libre.

J'ai donc répondu aux deux guignols en m'étonnant que l'on puisse, au tribunal, attaquer ma vie privée au lieu d'examiner le texte (étaient-ils si sûrs de gagner qu'ils considéraient inutile de se battre ? Réponse le 22 février) et j'ai rappelé que je connaissais parfaitement l'islam et le coran, que je travaillais avec des arabisants, que je comparais des traductions et que mes lectures n'étaient pas wikipedia mais des chercheurs, des spécialistes de l'islam et de l'arabe, des professeurs en université ou des témoins autorisés comme Zineb El Rhazoui, journaliste de Charlie Hebdo, le professeur Martinez-Gros, professeur d'histoire médiévale et spécialiste du monde musulman, l'historien du XVème siècle Ibn Khaldum ou encore Rémi Brague dont j'ai cité un certain nombre de passages. J'avais, auparavant, taloché Tubiana en lui rappelant (et au tribunal) que les deux grandes différences entre le Coran et la Bible c'était que le premier était incréé et prescriptif, tous les musulmans étant censés suivre ses ordres, alors que la Bible est un récit mythologique écrit par les hommes, que personne n'est obligé d'appliquer, en-dehors des 10 commandements.

Bref, ces deux sinistres personnages ne sont au tribunal que pour défendre l'islam et empêcher les donneurs d'alerte de s'opposer à l'islamisation de la France. Mais on les connaît, il y a beau temps qu'on sait exactement qui ils sont. Et on leur laisse dans leur fange. On sait que la LDH, entre autres, est payée par Soros pour faire le sale boulot…

Mais ce qui est gravissime est que certains juges puissent

être complices de telles malversations et prendre pour argent comptant les manipulations des prétendus antiracistes.
http://resistancerepublicaine.com/2016/08/19/enorme-scandale-soros-finance-le-ccif-et-la-ligue-des-droits-de-lhomme-ces-vendus/

Désolée, Sergent Garcia, je suis rentrée tard du tribunal, je n'ai pas, moi, les moyens d'habiter Paris… Je vous ai fait attendre, je vous sais fébrile quand nous avons le plaisir de passer ensemble un après-midi au palais de justice, vous attendez avec impatience ce que nous allons bien pouvoir dire de vous… Voilà, c'est fait.

Bonne lecture, sergent Garcia !